

Le Partenariat Trans-Pacifique (TPP) est un accord de libre-échange (ALE) qui libéralise le commerce et l'investissement entre les 12 pays du littoral du Pacifique: Nouvelle-Zélande, l'Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Pérou, Singapour, les Etats-Unis et le Viet Nam.

TPP donnera à la Nouvelle-Zélande un meilleur accès aux marchés mondiaux importants. Il permettra de diversifier les relations commerciales et d'investissement de la Nouvelle-Zélande, et de fournir une plate-forme pour construire 28 milliards \$ de biens et services en Nouvelle-Zélande exportés vers les pays du PPT en 2014.

La Nouvelle-Zélande est une nation commerçante. L'accord PPT, en établissant une nouvelle norme pour le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique, générera des avantages économiques et stratégiques à long terme importants pour la Nouvelle-Zélande.

L'accord TPP sera ouvert à l'expansion future. Il fournit une plate-forme pour une plus large intégration économique régionale. Cela donnera la Nouvelle-Zélande l'occasion de façonner la future libéralisation du commerce dans la région Asie-Pacifique et de promouvoir la croissance des chaînes d'approvisionnement régionales.

Conclusion des négociations

Les ministres du Commerce des 12 pays d'Asie-Pacifique de négociation du Partenariat Trans-Pacifique (TPP) ont annoncé la conclusion formelle des négociations. Lire l'annonce ministérielle faite à Atlanta le 5 Octobre 2015.

Déclaration ministérielle [TPP Ministerial statement](#)

Nous, les ministres du commerce de l'Australie, Brunei Daruss alam, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Etats-Unis et du Vietnam, sont heureux d'annoncer la signature du TPP.

Après plus de cinq années de négociations intensives, nous sommes arrivés à un accord qui soutiendra l'emploi en développant la croissance durable, de favorisera l'innovation à travers la région Asie-Pacifique.

Cet accord profitera aux citoyens de notre pays.

Il apportera des normes plus élevées de 40 % des économies mondiales. En plus de la libéralisation du commerce et des investissements entre nous, il permettra de relever les défis auxquels nous serons confrontés au XXIème siècle.

Nous nous attendons avec cet accord historique de promouvoir la croissance

économique, de mieux rémunérer les emplois, de renforcer l'innovation, la productivité et la compétitivité, d'augmenter niveau de vie, de réduire la pauvreté dans nos pays, de promouvoir la transparence, la bonne gouvernance, et une forte main-d'œuvre pour la protection de l'environnement.

Pour formaliser les résultats de l'accord, les négociateurs continueront le travail technique pour fournir un texte complet destiné à la diffusion publique, incluant l'examen juridique, la traduction, la rédaction et la vérification du texte.